



Le Papyvore

N° 30 - Novembre 2009/Février 2010

Hier, aujourd'hui, demain
Les Archives de l'Essonne

EPINAY, 2^e minute

Arrondissement
de
D'EMBOUILLE

ET OISE.

istre des Baptêmes,
ges, & Sepultures de
pisse de S.^{te}
NAY sous S.

AINE

archives.essonne.fr

S HABITANS.

LATION.

orte 2009

appelé par le
le 18 novembre

Section

Édito

Le Conseil général de l'Essonne œuvre au jour le jour pour préserver, valoriser et faire connaître à tous les essonnais les richesses de notre Patrimoine. L'actualité des Archives est particulièrement riche en cette fin d'année.

L'exposition «D'eau et de lumière... Mémoire d'aquarelles essonnaises» est l'occasion de découvrir jusqu'au 15 décembre des documents inattendus pour un service d'archives ainsi que beaucoup d'œuvres essonnaises prêtées par divers musées et institutions. Cette année voit aussi la mise à disposition du fonds de la seigneurie de Marcoussis qui a bénéficié pour son achat d'une subvention exceptionnelle du Ministère de la culture et de la communication.

Enfin, après un important travail de numérisation et d'indexation réalisé depuis 2000, le Conseil général mettra prochainement en ligne une partie des collections de la Direction des archives et du patrimoine mobilier sur www.archives.essonne.fr.

État civil, recensements de population, monographies communales, plans napoléoniens... ces collections patrimoniales essonnaises en ligne ouvriront à chacun, spécialiste ou simple curieux, l'histoire de son territoire ou de sa famille pour mieux comprendre les évolutions d'aujourd'hui ou de demain.

Je vous souhaite de belles découvertes.

Patrice Sac

Vice-président chargé de la culture, du sport et des archives départementales

LA DIRECTION DES ARCHIVES ET DU PATRIMOINE MOBILIER À VOTRE SERVICE

Les Archives départementales et la Conservation des antiquités et objets d'art (CAOA) de l'Essonne ont été créées en 1968 pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine archivistique et mobilier conservé dans le département. Elles forment une seule direction au sein du Conseil général depuis décembre 2006 sous le titre de «Direction des archives et du patrimoine mobilier» (DAPM).

Installée à Chamarande depuis 1999, la DAPM conserve les documents provenant des anciennes Archives de Seine-et-Oise et concernant le département de l'Essonne, les archives publiques versées depuis par tous les services de l'État et du Conseil général présents sur le territoire essonnien, par les collectivités locales, mais aussi des archives privées présentant un intérêt pour l'histoire du

département et une importante documentation relative au patrimoine mobilier.

La Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne a pour missions principales de :

- collecter les archives publiques des administrations et établissements publics du département et les archives privées,
- conserver, classer et communiquer ces fonds,
- contrôler le patrimoine mobilier protégé au titre des monuments historiques et repérer les œuvres non protégées,
- accueillir et orienter le public dans ses recherches en salle de lecture ou à distance,
- valoriser les archives et le patrimoine mobilier par des publications, expositions ou animations.

La consultation en salle de lecture est gratuite et ouverte à tous, après inscription (présentation d'une carte d'identité en cours de validité). Le personnel de la salle de lecture vous oriente et vous aide dans vos recherches.

Quatorze kilomètres d'archives allant du XII^e au XXI^e siècle, des archives sonores et audiovisuelles, plus de 19 000 ouvrages d'histoire générale et locale, 1 000 titres de presse et des dizaines de milliers d'images vous attendent !

Vous trouverez sur www.archives.essonne.fr, toute l'actualité de la DAPM, des informations pratiques, des conseils pour débiter une recherche, nos publications en ligne et des exercices de paléographie ...

ÉDITO	p.2
DU NOUVEAU AUX ARCHIVES	p.3
MÉTHODE ET OUTILS	p.4-5
PALÉOGRAPHIE	p.6-9
EXPOSITION	p.10-11
PATRIMOINE LOCAL	p.12-15
PORTRAIT	p.16

Horaires de la salle de lecture

Le lundi de 10h à 18h.

Du mardi au vendredi : de 9h à 18h.

Un samedi par mois : de 9h à 17h.

(les samedis 5 décembre 2009, 9 janvier, 6 février, 6 mars 2010).

Direction des archives
et du patrimoine mobilier

Domaine départemental de Chamarande
Rue du Commandant Arnoux
91730 Chamarande

Contact : 01 69 27 14 14

archi91@cg91.fr

archilect@cg91.fr (réservations d'appareils
en salle de lecture)

<http://www.archives.essonne.fr>

Du côté des archives...

Les nouveaux fonds entrés aux Archives sont présentés sous forme de notices. La description du fonds et de son intérêt sont suivis des éléments suivants : référence (cote d'archives établie suivant le cadre de classement des archives), période (années de production des documents), provenance (service qui a produit ou versé ses documents aux Archives), nombre d'articles (nombre de dossiers ou de pièces contenus) et typologie des documents. Retrouvez plus de détails en salle de lecture...

La seigneurie de Marcoussis

Les Archives départementales de l'Essonne ont acquis une première partie de ce fonds en vente publique à l'Hôtel Drouot en juin 1998, qu'un nouvel achat en avril 2008 a permis de compléter largement ; cette dernière acquisition a en outre fait l'objet d'une subvention exceptionnelle du Ministère de la culture et de la communication.

Intitulé «Terrier de Marcoussis», ce fonds se compose d'un important ensemble de manuscrits rédigés entre le XIV^e et le XVIII^e siècles concernant les terres et la seigneurie de Marcoussis et de ses environs. Il s'organise autour :

- des archives des différentes familles de propriétaires de la seigneurie, classées par ordre chronologique des familles ;
- des archives des propriétés et fiefs dépendants de la seigneurie de Marcoussis (enrichies par l'acquisition de 2008, notamment pour Nozay, La-Ville-du-Bois ou Leudeville, ou encore pour les propriétés des Célestins) ;
- des archives des familles de Puysegur, Tertuelle, la Baume Pluvinel et alliées et de leurs propriétés en dehors de l'Essonne (partie actuellement en cours de classement).

Le précédent inventaire a donc été intégralement mis à jour et recoté afin d'intégrer ces pièces nouvelles.

Au XIV^e siècle, Ferry Cassinel, évêque d'Auxerre, échangea avec le roi sa propriété de Gallargues (Gard) contre le domaine de Marcoussis ; le fief devint ensuite la propriété de la famille de Montagu - Jean de Montagu, maître d'hôtel de Charles VI, étant le neveu de Ferry Cassinel. Au XVI^e siècle, les terres passèrent par alliance et héritage à la famille de Graville, et notamment à l'amiral

Louis de Graville, proche du pouvoir royal, qui accueillait très souvent le souverain pour des parties de chasse.

Louis de Graville s'allia ensuite, par son mariage avec Marie de Balsac, à la famille des Balsac d'Illiers d'Entraques (Entraignes), originaire de Haute-Loire, qui conserva le domaine de Marcoussis jusqu'en 1751, date à laquelle le comte et la comtesse d'Esclignac rachetèrent la châtellenie et ses propriétés.

Pour l'anecdote, rappelons qu'Henriette d'Entraques fut l'une des maîtresses d'Henri IV, ce qui fut pour ce dernier l'occasion de séjourner quelquefois au château.

En 1790, à la mort de la comtesse d'Esclignac, son neveu, le marquis de Puysegur, hérita ses biens et ordonna aussitôt la destruction du château pour éviter de le voir transformé en prison d'État.

Au hasard de vos recherches dans ce fonds, vous pourrez ainsi dénicher le terrier et recueil des déclarations de 1449 (13J/6), des lettres patentes de Charles VII (13J/3), le partage des terres de Marcoussis après le décès de Jeanne de Graville (13J/6), des pièces de justice, des descriptions des droits seigneuriaux... ■

Référence : 13 J
Période : 1312-1928
Provenance : achat par voie extraordinaire à l'Hôtel Drouot
Nombre d'articles : 77
Typologie : registres d'audience, lettres patentes, terrier, plans...

Claudine Michaud
 Service des Publics

Marcoussis, fief de Lunezy - plan 1785-13J62



Archives en ligne

La mise en ligne des archives est l'occasion de donner quelques clefs sur l'histoire de ces documents (état civil, recensements de population, plans napoléoniens, monographies communales) et quelques outils de navigation sur www.archives.essonne.fr.

État civil

La collection de registres paroissiaux et d'état civil numérisés de l'Essonne couvre la période 1519-1906.

Aux origines de la tenue des registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures, on trouve le besoin de prouver la majorité ou minorité des individus (importante pour la validité des mariages, notamment), d'éviter les mariages clandestins et de retracer la descendance en vue des héritages. Les curés furent les premiers chargés de la tenue de ces registres, qui durent être écrits en français à partir du XVI^e siècle. C'est de la seconde moitié du XVII^e siècle que date l'obligation de rédiger ces registres en double exemplaire : l'original demeurant dans la paroisse, et la copie étant envoyée chaque année au greffe du tribunal de bailliage par le curé.

La loi du 20 septembre 1792 confia cette obligation au maire, les registres paroissiaux devenant des registres d'état civil ; les tables décennales (listes alphabétiques des naissances, mariages et décès dressées par périodes de 10 ans) devinrent également obligatoires. Ce n'est respectivement qu'en 1897 et 1945 que les mentions dites « marginales » (report de la date et lieu de mariage, puis de décès) apparurent. Les 196 communes de l'Essonne apparaissent donc toutes, à quelques exceptions près, dans cette collection numérisée, qui reprend la sous-série 4E des Archives départementales : actes de naissance (baptême), mariage et décès (sépulture) et tables décennales.

Ces sources restent essentielles non seulement pour la généalogie familiale, mais aussi pour appréhender la population locale et ses mouvements, la vie sociale, voire événementielle d'un territoire.

Rappelons qu'avec la loi d'archives du 15 juillet 2008, les actes d'état civil deviennent communicables 75 ans à compter de la clôture du registre (pour les naissances et mariages), et sont immédiatement communicables pour les actes de décès.

Recensements de population

Les recensements de population renvoient à différents documents décrivant la population : listes nominatives, bulletins individuels par ménage et maison, états récapitulatifs sommaires par canton et/ou arrondissement.

Le premier recensement remonte à 1801 mais la méthode de dénombrement, sa périodicité et le contenu des documents ont fluctué depuis cette date. Les objectifs en sont néanmoins restés identiques : comptabiliser les logements et populations et en connaître les caractéristiques principales.

Les archives de l'Essonne provenant des anciennes archives de Seine-et-Oise, certains documents à caractère général ou statistique n'ont pu être démembrés (« dévolus ») de leur série d'origine et demeurent donc aujourd'hui aux Archives départementales des Yvelines [cotes 9M1-299 du répertoire numérique de la sous-série 9M établi par Jacques Dupâquier en 1965 aux Archives de Seine-et-Oise].

En revanche, les listes nominatives ont été dévolues aux Archives de l'Essonne après leur création en 1968, et constituent aujourd'hui la sous-série 6M (317 articles), allant de 1817 à 1936 - les recensements réalisés après 1940, conformément au cadre de classement réglementaire des Archives départementales, ont été intégrés à la série unique W. La sous-série 6 M numérisée est aujourd'hui accessible jusqu'en 1931 (la loi d'archives du 15 juillet 2008 rendant les recensements de population à caractère nominatif communicables à partir de 75 ans à compter de la date de l'acte).

En dépit des lacunes avérées (année 1817 pour l'arrondissement de Rambouillet et Étampes, 1831 pour les mêmes arrondissements et Corbeil ; 1866 pour celui de Rambouillet), ces documents constituent des éléments incontournables pour l'histoire économique et sociale, démographique, génétique et familiale, voire la micro-histoire.

Il existe des lacunes dans la collection des recensements de population, dues à la fluctuation des méthodes de recensement et de l'application de la législation y afférant :

- 1^{er} recensement en 1801 (dit recensement de l'an VIII), avec une périodicité quinquennale,
- recensement particulier en Seine-et-Oise en 1817 - conservé uniquement pour les arrondissements de Versailles et Corbeil,
- de 1836 à 1946, tenue des listes nominatives par commune en double exemplaire (un dans la commune, un aux Archives départementales),
- en 1856, apparition du bulletin de ménage, et à partir de 1872, des bulletins individuels - recommandés mais pas systématiques avant 1876 et surtout 1907,
- à partir de 1881, destruction des résultats individuels après publication des statistiques générales,
- avec la centralisation des dépouillements à Paris au début du XX^e siècle, ne restent plus aux Archives départementales que les états récapitulatifs sommaires et les bordereaux d'envoi des bulletins individuels. C'est à cette époque que la forme des listes nominatives se fixe de façon durable.

Plans du cadastre napoléonien

Lancé par la loi du 15 septembre 1807, le cadastre parcellaire ou napoléonien a la particularité de représenter l'ensemble des parcelles de propriétés (à la différence d'une représentation par masse de culture), si bien qu'il forme une source incontournable pour toute recherche sur l'histoire d'un bâtiment. Les plans essonniers couvrent la période allant de 1808 à 1834.

Le cadastre (plans, état de section, matrices) est établi en trois exemplaires (un pour les communes et les deux autres pour l'administration fiscale). Il s'agit ici de l'une des collections de l'administration fiscale (sous-série 3P des Archives départementales).

La consultation de l'état de section (répertoire des différentes propriétés dans une section) et des matrices (registres récapitulatifs donnant pour chaque propriétaire la liste de ses biens et leur évaluation) est la seconde étape nécessaire à toute recherche foncière (états de section et matrices feront l'objet d'une mise en ligne ultérieure).

Monographies communales

À l'occasion de l'Exposition universelle de Paris en 1900, le Ministère de l'Instruction publique demanda en 1898 à chaque directeur

d'école de rédiger une monographie sur sa commune afin de dresser un tableau de l'état de l'enseignement primaire, ce qui donna lieu à des brochures relatant aussi bien la géographie, l'histoire que le type de cultures, la composition de l'administration communale et diverses anecdotes sur l'histoire locale.

Les 184 monographies qui composent aujourd'hui ce fond atypique constituent de ce fait une source incontournable pour l'histoire communale, et ont été complétées en 2000 par de nouvelles brochures dans 20 communes - ce qui permet un rapprochement, parfois saisissant, des réalités quotidiennes à un siècle d'écart.

Ces monographies sont très structurées et détaillées (situation géographique, climat, agriculture, esquisse historique, étymologie, origines, personnages remarquables, industriels, organisation municipale et scolaire) et richement illustrées (plans, photographies, dessins ou aquarelles).

À noter que de nouveaux fonds seront très prochainement mis en ligne (cartes postales, matrices, cartes et plans ...), complétés au fur et à mesure des campagnes de numérisation, qui répondent à la fois à un souci de conservation préventive (préserver les documents originaux fragiles) et à la volonté de faciliter les recherches en les rendant accessibles à distance. ■

**Frédérique Bazzoni
et Véronique Guasco**

Les archives numérisées sont accessibles sur les pages internet des archives (www.archives.essonne.fr), rubrique «Archives en ligne». La page d'accueil de cette rubrique présente les fonds numérisés et permet d'accéder à la page de recherche souhaitée. Un accès rapide est possible à droite de la page.

Pour ces quatre collections, la recherche s'effectue en indiquant le nom de la commune ou en le choisissant dans un menu déroulant renvoyant aux 196 communes de l'Essonne, puis en sélectionnant dans la liste l'information pertinente.

►► **Pour toute recherche d'acte d'état civil** (avant ou après la Révolution), il importe de connaître au minimum le nom et la commune d'enregistrement ; si la date précise de l'acte n'est pas connue, il convient de consulter les tables décennales, qui permettent d'obtenir la date exacte et de revenir ensuite au registre ad hoc.

►► **Pour toute recherche sur les plans cadastraux**, il est conseillé de sélectionner le tableau d'assemblage permettant de retrouver la section où se trouvent les parcelles recherchées avant de visualiser le plan de la section.

►► **Pour les monographies communales**, il convient de choisir au préalable si vous souhaitez des informations sur le contexte de productions (groupe «documentation»), visualiser le plan des cantons (groupe «plans des cantons») ou une monographie (groupe «communes»).



Le terme paléographie vient de «paleo» (ancien) et «graphie» (écriture). Cet exercice a pour but de vous entraîner à lire les écritures d'autrefois et de vous faire découvrir des textes inédits. Les rubriques «le mot de l'archiviste» et «le regard de l'historien» vous permettent de situer le texte dans son époque et dans les archives. Les questions qui accompagnent la reproduction du document vous aident à mieux entrer dans le texte et à cerner la spécificité de l'écriture. Bonne lecture, la correction est en page 9.

Cas n°29 :

13 J/64 La chapelle de la Ville-du-Bois [niveau 1-2]

(niveau 1 : débutants / 2 : moyens / 3 : confirmés)

Le mot de l'archiviste

Ces textes sont issus de la sous-série 13 J ou «fonds de la seigneurie de Marcoussis» (voir p. 3).

Le seigneur de Marcoussis était aussi seigneur de La-Ville-du-Bois, et à ce titre, il jouissait des privilèges dus à son rang. La chapelle dont il est question est construite le long du chœur de l'église Saint-Fiacre, qui fut d'abord elle-même une chapelle érigée en 1533 à la demande de l'amiral Louis de Graville.

Il s'agit d'une expédition (copie de l'acte original ou minute notariale) et d'un texte vraisemblablement postérieur rajouté lors du tout premier classement de ces archives. Les fonds d'archives privées comportent de nombreux actes notariés sous forme d'expéditions (titres de famille, de propriété).

Le premier texte présente une écriture ronde sans difficultés majeures et avec très peu d'abréviations : «chlet pour Chatelet» (lg 2),

«celebraons» pour «célébrations» (lg 18), et les habituels ledit, ladite, lesdits... À rappeler : le «r» qui ressemble à un «o» (lg 2 «nostre sire») ; le «s» final caractéristique (lg 3 «Paris») ; le «t» final tout petit et non barré (lg 4 «puissant»), le «n» final descendant sous la ligne d'écriture.

Le second texte ne comporte pas de difficultés, son intérêt résidant surtout dans les informations qu'il porte.

Le mot de l'historien : droits honorifiques dans les églises

Ce texte fait référence aux droits honorifiques, distinctions et honneurs détenus dans les églises et attachés à deux sortes de personnes, le patron et le seigneur haut justicier.

Le patron jouit de ces droits parce qu'il a doté ou bâti l'église ; le seigneur haut justicier du fait qu'il a permis de bâtir l'église ou la chapelle de sa paroisse et parce qu'il tient l'église sous sa protection. Les grands droits honorifiques sont : le droit de litre ou ceinture funèbre (lé de velours noir sur lequel on pose les écussons des armes des princes et autres seigneurs lors de leurs obsèques), de prières nominales, de banc dans le chœur, d'encens et de sépulture dans le chœur.

Les patrons et les seigneurs hauts justiciers bénéficient également d'autres privilèges, comme d'avoir les premiers et avec distinction l'eau bénite, d'aller les premiers à l'offrande, recevoir le baiser de paix et le pain bénit, de marcher en tête des processions : ces préséances simples, appelées «moindres

honneurs», sont également accordées à d'autres seigneurs ou personnages honorables.

Ces droits sont sources de multiples contestations et procédures qui amènent à

des modifications de la coutume, comme l'atteste le petit écrit accompagnant le texte. ■

Claudine Michaud
Service des Publics

Dessin représentant l'église de Marcoussis entourée des blasons des familles Illers, Graville et La Grange, par Gastebois, décorateur au ministère de la Guerre, 1878 - 79J38/6.



Chapelle de la ville de Bois

10 Décembre 1714

1 ardenant les notaires et sacres —
 2 notaire du Roy nosseur sire de Boy Chloé et —
 3 prouin soubs signez, sur present de Japhitarum —
 4 haut et puissant seigneur Monsieur le Roy —
 5 de Ballac de l'abbé de Valais seigneur de Chavagny —
 6 de Saint-André de Bois, de Mal. de Gabbon, de Marouilly —
 7 de Nozay et de la ville de Bois de Monvau —
 8 ordinaire d'armes au sieur de Gabbon et de —
 9 present de Boy Gostel faux bouz de la —
 10 de la ville de Bois, de la prairie de la ville de Bois —
 11 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 12 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 13 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 14 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 15 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 16 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 17 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 18 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 19 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 20 de la ville de Bois de la ville de Bois —
 21 de la ville de Bois de la ville de Bois —

1400
1400

22 et qualite. De Signeur fondatour et
 23 Laig.glise. et de Signeur de haute justice
 24 d. l'adict. parroisse. Contutour. De Signeur
 25 intem. qualuy est. que. La. Signeur. La. Signeur
 26 et. Son. Succession. Signeur. de. Laig. Signeur.
 27 et. Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 28 tout. Signeur. que. Signeur. Signeur. Signeur.
 29 ou. Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 30 du. Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 31 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 32 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 33 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 34 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 35 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 36 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 37 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 38 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 39 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 40 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.
 41 Signeur. Signeur. Signeur. Signeur.

Signeur
 Signeur
 Signeur
 Signeur

Correction

13 J/64 Chapelle à la Ville du Bois, 10 décembre 1644. Niveau 1-2 (Les abréviations restituées sont signalées par le soulignement).

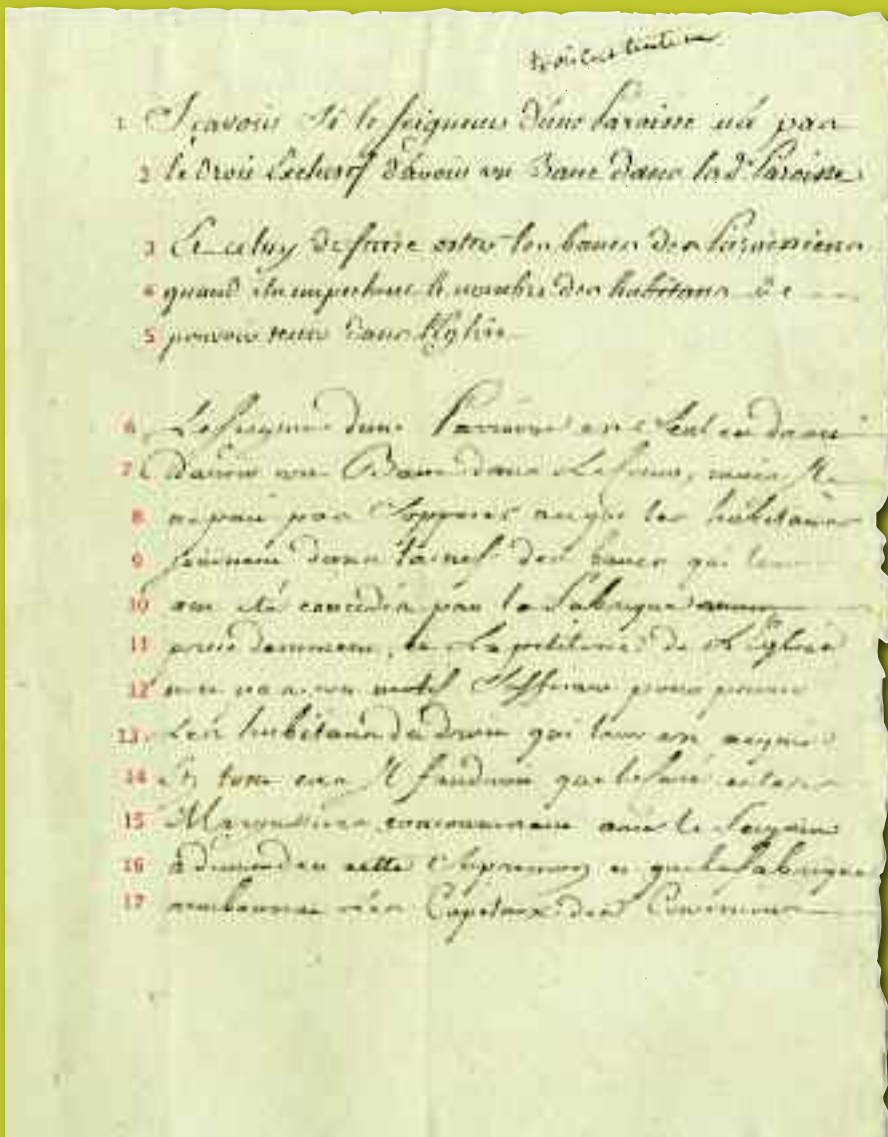
- 1 Pardevant les notaires et gardes
- 2 notes du roy nostre sire en son chatelet de
- 3 Paris soubsignez, fut présent en sa
- 4 hault et puissant seigneur Messire Léon
- 5 de Balsac d'Illiers, chevalier, seigneur
- 6 d'Entraigues
- 7 Chantemesle le Bois, Malesherbes,
- 8 Marcoucy,
- 9 Nozay et la Ville du Bois, demourant
- 10 ordinairement audict Malesherbes, estant de
- 11 présent en son hōstel fauxbourg Saint
- 12 Germain des Prez lez Paris, lequel désirant
- 13 de tout son pouvoir accroistre la gloire
- 14 de Dieu en toutes ses seigneuries, a
- 15 déclaré

- 13 et déclare par ces présentes que de son
- 14 adveu et consentement, le sieur Laurent
- 15 a fait cy devant bastir une chapelle à
- 16 l'aisle gauche du chœur de l'esglise de
- 17 la Ville du Bois pour y faire célébrer la
- 18 sainte messe et se retirer ou sa famille,
- 19 pendant la célébration du service divin ;
- 20 partant, ledict seigneur a déclaré avoir
- 21 agréable ladicte construction de chapelle
- 22 en qualité de seigneur fondateur de
- 23 ladicte église et de seigneur hault justicier
- 24 de ladicte paroisse, consentant ledict
- 25 seigneur
- 26 en tant qu'à luy est, que ledict sieur
- 27 Laurent
- 28 et ses successeurs jouissent de ladicte
- 29 chapelle

- 27 et y entendent le service divin, à condition
- 28 toutesfois que lors qu'il plaira audict
- 29 seigneur
- 30 ou ses successeurs seigneurs de ladicte
- 31 Ville
- 32 du Bois, d'aller entendre la messe en
- 33 ladicte
- 34 esglise, ledict sieur Laurent et sedicts
- 35 successeurs
- 36 seront tenus de ceder la place dans
- 37 ladicte chapelle. Ce fut fait, accordé
- 38 et accepté par ledict sieur Laurent,
- 39 lesquelz ont signé la minutte des
- 40 présentes à Paris, le dixiesme jour
- 41 de décembre après midy, l'an mil six cens
- 42 quarante quatre es maisons desdictes
- 43 parties, ladicte minutte estant vers Crespin
- 44 l'un desdicts notaires adverty du seel
- 45 suivant
- 46 les édit et arrestz.
- 47 Signé : Crespin

[Droits du seigneur sous forme de question/réponse] :

- 1 Savoir si le seigneur d'une paroisse n'a pas
- 2 le droit exclusif d'avoir un banc dans
- 3 ladicte paroisse
- 4 et celuy de faire oster les bancs des
- 5 paroissiens
- 6 quand ils empêchent des habitans de
- 7 pouvoir tenir dans l'église
- 8 Le seigneur d'une paroisse est seul en droit
- 9 d'avoir un banc dans le cœur (sic), mais il
- 10 ne peut pas s'opposer à ce que les
- 11 habitans
- 12 jouissent dans la nef des bancs qui leur
- 13 ont été concédés par la fabrique¹
- 14 précédemment, et la petitesse de l'église
- 15 n'est pas un motif suffisant pour priver
- 16 les habitans du droit qui leur est acquis ;
- 17 en tous cas, il faudroit que le curé et les
- 18 marguilliers² concourussent avec le
- 19 seigneur
- 20 à demander cette suppression (sic) et que la
- 21 fabrique
- 22 remboursât les capitaux desdictes
- 23 concessions.



¹ Institution chargée d'administrer les biens et revenus de la paroisse

² Membre de la fabrique.

D'eau et de lumière...

Mémoire d'aquarelles essonniennes

Par la grande et la petite histoire de l'aquarelle, cette exposition vous invite au voyage, sur les pas de quelques aquarellistes célèbres, méconnus ou oubliés.

Origine et technique

Le mot «aquarelle», apparaît en France à la fin du XVIII^e siècle. Du latin «aqua» (eau), il résulte de la traduction de «water-colour», art très populaire en Angleterre. Son origine est cependant beaucoup plus ancienne : dans l'Antiquité (Égypte, Japon, Chine), des poudres de terre, pierre, bois brûlé ou oxydes métalliques sont déjà associées à des substances liantes : miel, jaune d'œuf ou gomme arabique (résine d'acacia incolore et soluble dans l'eau) pour peindre ; et à partir du Moyen-âge, cette technique est répandue en Europe par les enlumineurs et miniaturistes qui illustrent les manuscrits avec des peintures riches en couleurs, en alternant la transparence et l'opacité (gouache).

Le XVIII^e siècle : de l'étude à l'œuvre d'art

Avant de connaître le succès en Angleterre au XVIII^e siècle, l'aquarelle reste généralement réservée à l'esquisse rapide sur le papier avant de la reproduire à l'huile sur une grande toile. Elle sert aussi aux architectes, géomètres, géographes et scientifiques (plans et planches aquarellés).



Processionnal enluminé (livre d'église manuscrit où sont notées les prières chantées aux processions). Saint-Chéron, 1667 - 51J/1.

La première académie d'aquarelle est ouverte à Londres en 1794 par un amoureux de la nature, le docteur Thomas Monro (1759-1833). L'un de ses élèves, William Turner (1775-1851), adepte du carnet de voyage, deviendra l'un des plus grands maîtres des XVIII^e et XIX^e siècles. Les peintres, auparavant enfermés dans leur atelier, découvrent la nature en pleine lumière et le plaisir de voyager. Quelques feuilles de papier, une petite boîte de couleurs, des pinceaux et ... un peu d'eau, leur suffisent désormais.

L'engouement français : l'exemple d'Hubert Robert

Le mot «aquarelle» n'existe pas encore en France lorsque Hubert Robert (1733-1808) revient d'un séjour en Italie en 1765, rapportant avec lui des aquarelles de paysages et de ruines antiques. Reçu à l'Académie royale l'année suivante, il s'inspirera de Paris et de ses environs et excellera dans l'art des jardins, notamment à Méreville, au sud du département de l'Essonne, qui constitue encore l'un des fleurons des jardins romantiques en France, voire dans le monde.

Le XIX^e siècle : la rupture avec le classicisme

Au début du XIX^e siècle, Eugène Delacroix (1798-1863) rompt avec la tradition classique par une grande liberté d'exécution. Pendant près de vingt ans, il séjourne à Champrosay (Draveil), lieu également choisi plus tard par Auguste Renoir (1841-1919) et Marie Laurencin (1885-1956). Les travaux d'Eugène Delacroix puis ceux de Jean-Baptiste Corot (1796-1875) annoncent les impressionnistes comme Claude Monet (1840-1926), tous deux résidents de la vallée de l'Yerres. Au milieu et à la fin du XIX^e siècle, les aquarellistes français les plus remarquables sont : Paul Gavarni (1804-1866) et Eugène Lami (1800-1890), fondateur en 1879 de la Société des aquarellistes qui comptera parmi ses membres Eugène Isabey (1804-1886), Gustave Doré (1832-1883) et Henri Joseph Harpignies (1819-1916). Gustave Moreau (1826-1898), artiste symboliste auteur de certaines d'aquarelles, influence la carrière d'Odilon Redon (1840-1916), peintre essonnien qui passera ses derniers étés dans la vallée de la Bièvre.

Lieu de promenade d'Eugène Delacroix : les bords de Seine à Soisy-sous-Étiolles (aujourd'hui Soisy-sur-Seine) près de Champrosay, v.1850 - 4Fi/460.





Les pinceaux de Léonard Foujita, Maison-atelier de Villiers-le-Bâcle. Collection Foujita. Photographie Yves Morelle, 2000 - 16Fi192/280.

Le XX^e siècle : «L'École de Paris»

C'est Paul Cézanne (1839-1906) qui, après le romantisme et l'impressionnisme, construit les bases de la peinture moderne. La «rétrospective Cézanne» organisée en 1907 à Paris, va inspirer Georges Braque (1882-1963) puis Pablo Picasso (1881-1973). Les quartiers parisiens de Montmartre et Montparnasse sont alors les hauts lieux de rencontre des artistes en vogue, comme :

- Fernand Léger (1881-1955) dont le dernier atelier est une ancienne guinguette à Gif-sur-Yvette. Ses œuvres, pour la plupart préparées à l'aquarelle, représentent par le cubisme, la modernité, le spectacle, les loisirs ; outre le papier et la toile, il travaille la céramique, le bronze, la tapisserie. Ses créations sont conservées au musée de Biot (Alpes-Maritimes).
- Le peintre japonais Tsuguharu Foujita (1886-1968) arrivé en France en 1913, se forme au mélange des influences pour réaliser une œuvre considérable (chats, portraits, nus, motifs religieux, peintures murales ...) exécutée surtout à l'huile, parfois à l'encre et l'aquarelle. Naturalisé français en 1955 et baptisé en 1959 sous le prénom de Léonard (en hommage à Léonard de Vinci), il se fixe en 1961 à Villiers-le-Bâcle dans la vallée de la Mérentaise, où l'on peut aujourd'hui visiter sa maison-atelier, léguée au département de l'Essonne par sa veuve en 1991.
- André Dunoyer de Ségonzac (1884-1974) se tourne quant à lui vers la peinture réaliste : travailleur persévérant, il explore tous les genres (paysages, natures mortes, nus, illustrations) et les thèmes (guerre, sport, danse, spectacle). Après 1920, il apprend la

gravure et délaisse l'huile pour l'aquarelle. Installé à Saint-Tropez, il aime voyager (Île-de-France, vallée du Grand Morin, étranger) mais reste fidèle à sa terre d'enfance dans la vallée de l'Yerres à Boussy-Saint-Antoine, où la propriété familiale abrite aujourd'hui son musée. ■

Marie-Paule Guérif

Action culturelle et communication
01 60 82 57 90
mpguerif@cg91.fr

Aquarellistes essonniers oubliés ou méconnus

L'exposition permet aussi de redécouvrir ou de connaître des artistes surprenants dont les œuvres et l'histoire font partie intégrante de notre patrimoine :

- les **arpenteurs-géomètres**, auteurs des plans d'intendance (fin du XVIII^e siècle) ;
- **Pierre Cicéri** (1782-1868), décorateur d'opéra à Saint-Chéron ;
- **Jean-Jacques Champin** (1796-1860), reporter pittoresque en Seine-et-Oise ;
- **Narcisse Berchère** (1819-1891), orientaliste à Étampes (voir p.12-15) ;
- **Albert Capaul** (1827-1904), promeneur en Île-de-France ;
- Les **instituteurs** au travers des monographies communales (1899) ;
- **Eugène Antoniadi** (1870-1944), astronome à Juvisy-sur-Orge (voir p.16) ;
- **Robert Lanz** (1896-1965), enlumineur à Saint-Sulpice-de-Favières.

(Demander le livret d'exposition ou le consulter sur archives.essonne.fr)

André Dunoyer de Ségonzac, photographie, non datée. 2Fi/3553.



Parmi les collections conservées au musée intercommunal d'Étampes, l'art du XIX^e siècle tient une part importante. Un ensemble essentiel est constitué par le fonds Narcisse Berchère, grâce au don de l'artiste en 1889 d'un album intitulé «Étampes et ses environs» composé de cent-vingt-cinq planches exploitant différentes techniques de dessin ainsi que de sept peintures et dessins orientalistes. Ce fonds peut être aujourd'hui considéré comme le plus important fonds de peinture conservé dans les collections publiques françaises.

Un orientaliste Étampoïis : Narcisse Berchère

1819, Étampes (Essonne)

1891, Asnières (Hauts-de-Seine)

Fils d'un meunier du moulin de l'Ile-Maubelle, Narcisse Berchère passe toute son enfance à Étampes et y séjourne fréquemment tout au long de sa vie.

On a très peu de renseignements sur sa formation. Les deux maîtres qu'on lui attribue, sur la foi des livrets des salons et de son

biographe Bernard Prost⁽¹⁾, Charles Renoux (1795-1846) et Charles Rémond (1795-1875) ont pu l'orienter ou le confirmer dans son goût pour le paysage ; cependant, ni le premier qui aime évoquer des scènes pittoresques dans des architectures en ruines, ni le second qui réalise des paysages composés dans la tradition de

Poussin, ne paraissent avoir eu une influence déterminante sur le jeune Berchère. Il échoue d'ailleurs en 1841 au concours de paysage historique de l'École des Beaux-Arts⁽²⁾ auquel il se présente comme élève de Paul Delaroche (1797-1856), professeur à l'École depuis 1832. À partir de 1843, Berchère se présente au Salon des paysages naturalistes qui évoquent plus volontiers ses contemporains de l'école de Barbizon.



Portrait de Narcisse Berchère dessiné à la mine de plomb et dédicacé par Gustave Moreau : «À mon vieil ami Berchère. Gustave Moreau 5.2.1852». Musée intercommunal d'Étampes.

Berchère l'orientaliste

Comment s'est-il tourné vers l'Orient ? A-t-il vu au salon, où elles sont exposées depuis les années 1830, les œuvres de Marilhat et de Decamps, d'une sensibilité proche de la sienne ? A-t-il été, comme le suggère Bernard Prost, progressivement fasciné par la lumière de la Méditerranée, passant de la Provence (1844) à l'Espagne (1847) puis à la Méditerranée orientale (1849-1850)⁽³⁾ ?

Quoiqu'il en soit, c'est par ses tableaux orientalistes que Narcisse Berchère acquiert une certaine notoriété : à partir de son premier voyage en Orient (1849-1850), «il devait vouer exclusivement son pinceau aux contrées qui venaient de dévoiler aux regards éblouis du peintre et du lettré, leur majesté sereine et grandiose»⁽⁴⁾.

En réalité, les choses ne sont pas si simples car, s'il est officiellement orientaliste - n'ayant jamais présenté aux salons et diverses expositions d'après 1850 que des sujets orientaux ; il existe cependant une autre facette de l'artiste, plus intime et familière et pour cela méconnue. En effet, parallèlement à la peinture orientaliste qui fait son succès, Berchère peint d'autres sujets : fleurs, natures mortes et surtout, paysages de diverses régions de France et d'Europe.



*Scène de marché en Égypte et Bords du Nil, fin du XIX^e siècle.
Narcisse Berchère. Musée intercommunal d'Étampes.*

L'artiste à l'oeuvre

En Orient, Berchère fait avant tout œuvre de paysagiste, choisissant pour cadre des éléments naturels, le Nil aussi bien que les vastes étendues désertiques, ou des lieux fortement humanisés tels que les rues du Caire avec ses mosquées, ses souks, ses ports ; des fontaines au cœur des oasis ou des marabouts perdus dans le désert ; les ruines de l'Égypte antique : temples et pyramides, Colosses et Sphinx.

Il est sensible au calme de la nuit et plus encore aux effets de couleurs et de lumière du crépuscule : «Ces instants où la nuit va succéder au jour m'émeuvent toujours et il y a dans la sérénité du ciel je ne sais quelle grandeur qui s'approche de l'infini», écrit-il un peu pompeusement à Gustave Moreau, dans une lettre envoyée d'El Guisr le 7 janvier 1862^[6].

Il note parfois la saison, lorsqu'elle modifie le

caractère habituel du paysage. Il s'intéresse aux phénomènes météorologiques, l'inondation et surtout le simoun et le Khamsin, les terribles vents du désert qui lui permettent de camper des scènes dramatiques souvent remarquées au Salon.

Le crayon, l'encre et l'aquarelle ne servent pas à Narcisse Berchère uniquement pour les croquis préparatoires, mais comme des techniques à part entière, ainsi que le démontrent les cent-vingt-cinq paysages conservés au musée d'Étampes, et nombre d'aquarelles orientales beaucoup trop élaborées pour être considérées comme de simples «notes de travail» (certaines portent des dates indiquant qu'elles ont été réalisées à Paris). Quelques unes présentées au Salon sont particulièrement appréciées : «Son excellente aquarelle *Une nocte arabe au Caire* réunit tous les mérites [...] que l'on fonde enfin une société d'aquarellistes [...] et Berchère prendra immédiatement place parmi les premiers dans un art où il est réellement

maître et où il est loin d'être apprécié comme il devrait l'être»^[6]. Par ailleurs, si l'on en croit Maxime Legrand, Berchère «s'est plu à reproduire par ce procédé nombre de ses plus belles toiles»^[7].

Berchère l'étampois

On retrouve parfois une influence orientale dans les œuvres exécutées par Berchère en France, en particulier dans la région d'Étampes à laquelle il reste toute sa vie très attaché. Partageant son temps entre ses voyages en Orient, ses hivers dans son atelier parisien, des vacances d'été dans diverses régions de France et d'Europe, il aime aussi séjourner à Malesherbes, dans le Loiret, où il semble qu'il ait eu une propriété et bien sûr à Étampes dans sa maison de la rue Basse^[8]. Alors qu'il ne semble pas avoir laissé beaucoup de vues de la région de Malesherbes, où pourtant il emportait toiles et



1 - «Bierville».

2 - «Promenade des prés».

3 - «Vauvert», fin du XIX^e siècle.

Narcisse Berchère. Musée intercommunal d'Étampes.



carnets de croquis, mais passait son temps à monter à cheval et à chasser⁽⁹⁾, il a tout au long de sa vie croqué sur le motif des paysages d'Étampes et de ses environs.

Contrairement à ses sujets orientaux, il ne les aurait apparemment pas transposés à l'huile⁽¹⁰⁾.

La comparaison s'impose cependant : la Chalouette remplace (modestement) le Nil, comme les rues d'Étampes remplacent celles du Caire, les ruines de la Chapelle du Temple celles de Louqsor ou de Kardassef, l'église Saint-Gilles la mosquée du calife Hakem ; tel pittoresque lavoir vaut un chadouf, tel four à chaux, une fontaine d'Assouan. On reste sur le pas de *la Porte du Jardin à Dosithée* comme à *L'Entrée du khan des marchands de Damiette*. Sur les dessins étampois, les personnages qui passent sur le chemin ou discutent au chevet de l'église sont simplement esquissés, silhouettes ou taches de couleur qui révèlent une laveuse ou un ecclésiastique comme elles indiquent un marchand ou un mendiant sur les croquis égyptiens, mais qui ne sont jamais individualisés.

Dans son pays natal comme en Orient, Berchère est avant tout un paysagiste. Une innocente supercherie montre d'ailleurs qu'Étampes et le Caire ne faisaient dans son esprit qu'un seul univers pictural et que son approche des paysages de l'Orient et de l'Occident était bien identique : il existe dans



la série de dessins données en 1889 par Berchère au musée d'Étampes une aquarelle intitulée *Cour, Boucherie de M. Bouland*. Toute la moitié gauche de cette aquarelle se retrouve dans une peinture à l'huile intitulée *Devant une maison au Caire*⁽¹¹⁾, quelques Cairotes assis en cercle ou s'affairant auprès de leurs chevaux ayant pris la place des chats de M. Bouland, lequel, pour ce qu'on sait, n'a jamais tenu commerce en Égypte⁽¹²⁾. En écrivant, à propos d'une autre aquarelle de la même série *Maison de M. Lenoir, rue Saint-Antoine* : «l'orientalisme perce dans cet intérieur de cour ; on se croirait dans un intérieur mauresque»⁽¹³⁾, Maxime Legrand ne croyait peut-être pas si bien dire...

Cet attachement à sa ville, Berchère le manifeste avec plus d'acuité dans les dernières années de sa vie. Son regard s'attarde non seulement sur les paysages familiers mais aussi sur les objets qui l'entourent, transcrits dans de calmes natures mortes auxquelles il donne parfois un titre émouvant tel *Mon dessert le dimanche*⁽¹⁴⁾. Le vaste horizon des déserts d'Orient s'est singulièrement resserré.

Narcisse Berchère s'éteint le 20 septembre 1891 à Asnières et est inhumé au cimetière du Père-Lachaise. Le jeudi suivant, tous ses amis se réunissent dans l'église Saint-Gilles d'Étampes, sa paroisse, pour un dernier hommage. ■

Sylvain Duchêne

Responsable du musée d'Étampes

1 - «Étang des Moulineux»

2 - «Moulin de la Trinité»

Narcisse Berchère. Musée intercommunal d'Étampes.

notes

1. Bernard PROST, Catalogue illustré des œuvres de N. Berchère. Paris : Librairie d'Art.
2. Ibid. p. 1. cf. également Philippe GRUNCHEL, Les Concours des Prix de Rome, 1797-1863. Paris : E.N.S.B.A., 1989.
3. Ibid. p. 1.2. T II p. 147.
4. Ibid. p. 2.
5. Archives du musée Gustave Moreau.
6. Paul LEROI, «Les parias du Salon» in L'Art, 1876, cité par PROST, op. cit., p. 37.
7. LEGRAND, op. cit., p. 2.
8. Actuellement rue Paul Doumer.
9. Lettres à Gustave Moreau, datées de 1853 et 1857, archives du musée Gustave Moreau.
10. Un cas particulier cependant : La Ferme près d'Étampes, huile sur toile conservée au musée d'Étampes, que Berchère aurait réalisée en collaboration avec ses deux compatriotes et confrères Edouard Béliard et Auguste Liard et qui est la reprise d'un des 125 dessins et aquarelles donnés par Berchère au musée de sa ville natale.
11. Collection particulière. Paris.
12. Il est probable que c'est dans ce sens qu'a eu lieu la « transformation » car on imagine mal Berchère exposant au musée d'Étampes une vue d'une maison prétendue étampoise mais qu'il aurait en réalité dessinée en Égypte.
13. Maxime LEGRAND, «N. Berchère et son œuvre», Le Postillon de Seine-et-Oise, n° 4, 24 janvier 1892, p.2.
14. Catalogue de la vente Peintures du XIX^e siècle : réalistes, symbolistes, orientalistes, Hôtel Drouot, Mes Artus, Gridel et Boscher, 6 décembre 1982. n° 75.



Eugène Antoniadi, aquarelliste «interplanétaire»

Eugenios Mihail Antoniadis [1870, Constantinople (aujourd'hui Istanbul) Turquie - 1944, Paris ; naturalisé français en 1928], astronome grec, consacra ses loisirs à l'aquarelle, technique qui lui permit d'illustrer ses observations effectuées à la lunette depuis l'observatoire de Juvisy-sur-Orge à la fin du XIX^e siècle.

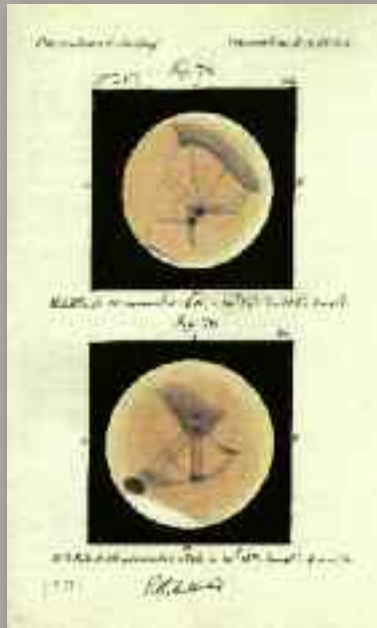
Adjoint de Camille Flammarion

Grand spécialiste de la planète Mars, il fut très vite remarqué pour la qualité de ses travaux d'observation et devint l'adjoint de Camille Flammarion (1842-1925) célèbre astronome français, fondateur de l'Association astronomique de France et de l'observatoire de Juvisy-sur-Orge. Il y demeura de 1893 à 1902, année de son départ en Turquie d'où il ne revint qu'en 1909. C'est à l'observatoire de Meudon qu'il reprit alors ses recherches, car la grande lunette y était plus performante.

Spécialiste de Mars

Le nom d'Antoniadi est lié à la démystification des canaux martiens, illusions d'optique qui engendrèrent à la fin du XIX^e siècle une croyance populaire quant à la présence d'êtres «intelligents» sur Mars. Cette controverse perdura jusqu'à la publication en 1930 de l'ouvrage *La planète Mars*, dans lequel Antoniadi tenta de mettre fin à la polémique en présentant des cartes ne comportant aucun canal.

Dans un article intitulé «Notre voisine la planète Mars» (Journal, L'illustration du 30 août 1924, AD91 - PER/317), Camille Flammarion écrivait : «*Les canaux si discutés demeurent des formations absolument énigmatiques dont quelques astronomes nient l'existence parce qu'ils ne les discernent pas...*». Fervent croyant de la vie sur Mars, il continuait son propos par une description colorée du globe martien : «*blancheurs, tons rougeâtres, de la teinte ocre au vermillon ... manifestations captivantes d'une vie inconnue ... mais quel genre d'être ?... La science de l'avenir découvrira sans doute le mot de l'énigme.*».



Des études prouveront ensuite que l'atmosphère martienne est trop pauvre en oxygène pour permettre la vie. Malgré tout, le doute subsistera encore jusqu'aux premières photographies prises par la sonde Mariner 4 au survol de Mars en 1965.

Antoniadi s'est aussi intéressé aux planètes Jupiter, Vénus, Mercure et Saturne, qu'il a représentées sur de surprenantes aquarelles. Deux cratères de Mars et Vénus portent son nom, ainsi qu'une région de Mercure.

Un archéologue averti

En marge de ses recherches astronomiques, il obtint en 1904 l'autorisation de photographier la basilique Sainte-Sophie à Constantinople pour des études archéologiques ; il publia en Grèce le résultat de ces travaux, illustrés par plus de 1000 clichés, plans, dessins et aquarelles entre 1907 et 1909. ■

Marie-Paule Guérif

Action culturelle et communication
01 60 82 57 90
mpguerif@cg91.fr

Observations astronomiques faites par Eugène Antoniadi (1889, 1895, 1896) à l'observatoire de Juvisy-sur-Orge sous la direction de Camille Flammarion. Fonds Camille Flammarion, Observatoire de Juvisy-sur-Orge. Société astronomique de France.



Directeur de la publication :

Michel Berson

Directeur de la rédaction :

Frédérique Bazzoni

Coordination : Véronique Guasco

Rédaction : Frédérique Bazzoni,

Sylvain Duchêne, Véronique

Guasco, Marie-Paule Guérif,

Claudine Michaud

Photographies et montages : Yves

Morelle, Lisbeth Porcher,

Conception et impression :

Imprimerie départementale

ISSN 1620-4662

Courriel : archi91@cg91.fr

Téléphone : 01 69 27 14 14

Télécopie : 01 60 82 32 12



Imprimerie
départementale

